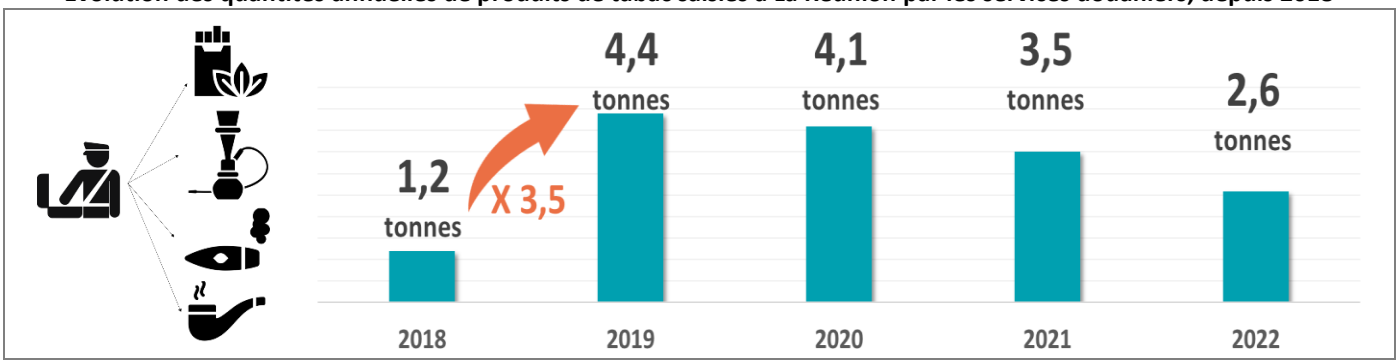
Saisies de substances psychoactives

FAITS MARQUANTS - LES SAISIES DE PRODUITS DU TABAC EN 2022

- *Près de 2,6 tonnes de produits du tabac saisis en 2022 à La Réunion.*
- *Explosion de la contrebande du tabac à narguilé : en 2022, ¾ des quantités de tabac saisies concernent ce produit.*
- *Tendance à la baisse des saisies depuis 2021, après une forte hausse observée en 2019 (-41% entre 2019 et 2022). Le niveau de 2022 reste cependant 2 fois plus élevé qu'en 2018.*

Evolution des quantités annuelles de produits de tabac saisies à La Réunion par les services douaniers, depuis 2018

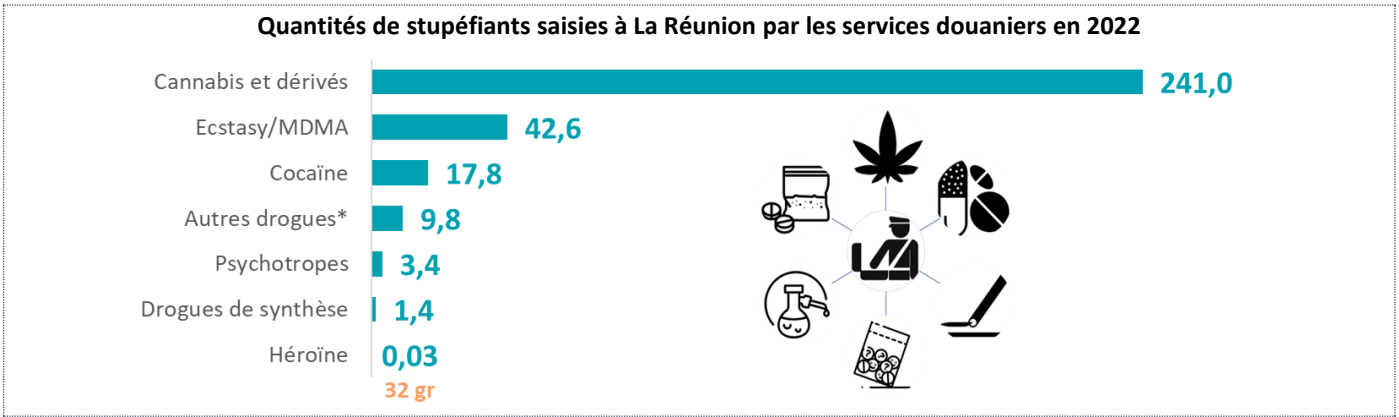


Source : DRDDI Réunion

FAITS MARQUANTS EN 2022 - LES SAISIES DE STUPEFIANTS

- *Plus de 320 kg de stupéfiants saisis en 2022 par les services douaniers répartis sur 577 constations.*
- *Cannabis, produit le plus saisi sur l'île (majoritairement sous forme de résine en 2022, 57%), avec une nette hausse des quantités saisies ces dernières années.*
- *Augmentation des saisies de skunk parmi les différentes variétés de cannabis, et diversification des dérivés de cannabis (huile, graine, fleur, pollen, tisane, infusion, …), explosion des saisies de produits à base de CBD.*
- *Hausse spectaculaire des saisies de cocaïne en 2022 : près de 18kg saisis sur l'année, plus du double de la quantité saisie en 2021 (6,5kg) majoritairement par le vecteur aérien (flux passagers et postal en particulier).*
- *Progression également du trafic d'ecstasy et de MDMA : près de 43kg saisis en 2022.*
- *Maintien à un haut niveau des saisies de médicaments : artane® et rivotril® en tête, avec près de 10kg saisis en 2022 (+56% par rapport à 2021). D'autres médicaments psychotropes sont saisis : rohypnol, méthadone, Kétamine, … La consommation de kétamine est observée dans les milieux festifs / aisés notamment.*
- *Des constats partagés par les différents acteurs sur la structuration des trafics et réseaux de revente et sur la teneur élevée des produits qui circulent sur l'île.*

Quantités de stupéfiants saisies à La Réunion par les services douaniers en 2022



Source : DRDDI Réunion * Sont inclus dans cette catégorie : les médicaments artane® et rivotril®

Remarque : les données des Forces de l'Ordre (Police et Gendarmerie) sont cohérentes avec les données des services douaniers (plus exhaustifs).

ZOOM : Les constats de TREND-SINTES 2022 A La Réunion

"Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif TREND a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse et sur l'île de La Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. (…)
TREND-SINTES est implanté à l'île de La Réunion depuis janvier 2021. Il est porté par SAOME pour la coordination régionale par convention avec l'OFDT, et est soutenu par l'ARS Réunion. Le poste de Responsable d'Observation est porté par le Réseau Oté ! et soutenu par l'ARS Réunion."

Le rapport TREND 2022 met en exergue les constats suivants concernant la consommation et les trafics :

- Les principales drogues qui circulent sur l'île : le cannabis, la MDMA/ecstasy, la cocaïne et les cannabinoïdes de synthèse, avec une forte progression de la cocaïne et de la MDMA (arrivée de ces 2 produits dans les milieux précaires). La consommation de kétamine est également notable dans les milieux festifs / aisés.
- Fortes pratiques de polyconsommation (avec alcool et zamal comme produits de base), que les produits soient consommés en même temps, à différents moments de la journée, ou selon l'intentionnalité ou les contextes de consommation.
- Des conséquences sanitaires régulièrement observées et hétérogènes selon les milieux investigués.

En ce qui concerne la cocaïne et la MDMA :

- Un développement des trafics inspirés des pratiques hexagonales.
- Une structuration des réseaux de revente qui se calquent sur les modèles métropolitains tout en s'appuyant sur les réseaux de revendeurs locaux déjà installés et contribuant à une meilleure disponibilité des produits (élargissement de la palette de produits), à une diffusion plus large des produits (auprès de nouveaux publics ou de consommateurs jusque-là occasionnels).
- Des teneurs élevées, et des consommations encore peu maitrisées.

Remarque méthodologique

Les saisies recensées par les services répressifs (Police, Douanes, Gendarmerie) en France ne constituent qu'un indicateur partiel de l'offre de drogues illicites, parce qu'elles sont directement liées à l'activité des services concernés. La quasi-totalité des cas d'interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants se traduit par une saisie. L'évolution du nombre de saisies est donc étroitement liée à l'évolution du nombre d'interpellations.
Il est difficile d'agréger les données des 3 services répressifs dans la mesure où certaines saisies se font en collaboration et peuvent ainsi être enregistrées par plusieurs services (doublons).
Pour autant les données respectives de la Police et de la Gendarmerie fournissent les mêmes constats que ceux révélés par les chiffres douaniers.

Pour plus d'informations :

Auzole E. Substances psychoactives, usagers et marchés - Tendances récentes sur l'Ile de La Réunion en 2022. OFDT; 2023. Lire

Auzole E, Crosse A. Phénomènes émergents liés aux drogues - Tendances récentes sur les usages de drogues à La Réunion en 2021. OFDT; 2022. Lire